DÉCISIONS

17-26	04/04/2017	Convention à titre gracieux avec l'Agence « Vaucluse Provence Attractivité » représentée par le Président Monsieur Pierre GONZALVEZ concernant la location de la salle des Carrosses du Château de Saumane dans le cadre d'une réunion - ateliers numériques - qui aura lieu le mardi 16 mai 2017
17-27	07/04/2017	Convention à titre gracieux avec le réseau « Initiative Cavare et Sorgues » représenté par le Président Monsieur Roland JULIEN concernant la location de la salle des Carrosses du Château de Saumane dans le cadre d'une réunion – Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui aura lieu le mercredi 26 avril 2017
17-28	07/04/2017	Contrat de services « Berger Levrault Echanges Sécurisés » avec BERGER LEVRAULT

Envoyé en préfecture le 18/04/2017
Reçu en préfecture le 18/04/2017
Affiché le
ID : 084-248400319-20170404-DEC2017_026-AU

Communauté de Communes
PAYS DES SORGUES
MONTS DE VAUCLUSE

PG/EB/CM/YM

DECISION DU PRESIDENT

n° 17-26

Objet : convention à titre gracieux avec l'Agence « Vaucluse Provence Attractivité » représentée par le Président Monsieur Pierre GONZALVEZ concernant la location de la salle des Carrosses du Château de Saumane dans le cadre d'une réunion - ateliers numériques - qui aura lieu le mardi 16 mai 2017.

Le Président de la Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse,

Vu l'article L2122-22 et L2122-23 du Code Général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du Conseil Communautaire n° 08-70 du 8 décembre 2008, parvenue en Préfecture de Vaucluse le 11 décembre 2008, fixant les tarifs d'hébergement et de location du Château de Saumane,

Vu la délibératon du Conseil Communautaire n° 14-36 du 17 avril 2014, parvenue en Préfecture de Vaucluse le 22 avril 2014 donnant délégation au Président, conformément aux dispositions de l'article L2122-22 du Code Général des collectivités territoriales,

Vu la demande du Président Monsieur Pierre GONZALVEZ, en date du 27 mars 2017, concernant une demande de location pour la salle des Carrosses du Château de Saumane.

DECIDE

Article 1 : de conclure une convention d'accueil avec l'Agence « Vaucluse Provence Attractivité », représentée par le Président Monsieur Pierre GONZALVEZ, sise 12 Rue Collège de la Croix - 84000 AVIGNON pour la location de la salle des Carrosses du Château de Saumane, dans le cadre d'une réunion - ateliers numériques - qui aura lieu le mardi 16 mai 2017.

Article 2 : les conditions et le déroulement de l'accueil sont détaillés dans la présente convention.

Fait à L'Isle-sur-la-Sorgue, le 4 avril 2017.

Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DES SORGUES DES MONTS DE VAUCLUSE

Pierre GONZALVEZ

Envoyé en préfecture le 18/04/2017
Reçu en préfecture le 18/04/2017
Affiché le
ID : 084-248400319-20170407-DEC2017_027-AU

Communauté de Communes
PAYS DES SORGUES
MONTS DE VAUCLUSE

PG/EB/CM/YM

DECISION DU PRESIDENT

n° 17-27

Objet : convention à titre gracieux avec le réseau « Initiative Cavare et Sorgues » représenté par le Président Monsieur Roland JULIEN concernant la location de la salle des Carrosses du Château de Saumane dans le cadre d'une réunion – Assemblée Générale Ordinaire Annuelle - qui aura lieu le mercredi 26 avril 2017.

Le Président de la Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse,

Vu l'article L2122-22 et L2122-23 du Code Général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du Conseil Communautaire n° 08-70 du 8 décembre 2008, parvenue en Préfecture de Vaucluse le 11 décembre 2008, fixant les tarifs d'hébergement et de location du Château de Saumane,

Vu la délibératon du Conseil Communautaire n° 14-36 du 17 avril 2014, parvenue en Préfecture de Vaucluse le 22 avril 2014 donnant délégation au Président, conformément aux dispositions de l'article L2122-22 du Code Général des collectivités territoriales,

Vu la demande du Président Monsieur Roland JULIEN, en date du 27 mars 2017, concernant une demande de location pour la salle des Carrosses du Château de Saumane.

DECIDE

Article 1 : de conclure une convention d'accueil avec le réseau « Initiative Cavare et Sorgues », représenté par le Président Monsieur Roland JULIEN, sise 111 Boulevard Paul Doumer - 84300 CAVAILLON pour la location de la salle des Carrosses du Château de Saumane, dans le cadre d'une réunion - Assemblée Générale Ordinaire Annuelle - qui aura lieu le mercredi 26 avril 2017.

Article 2 : les conditions et le déroulement de l'accueil sont détaillés dans la présente convention.

Fait à L'Isle-sur-la-Sorgue, le 7 avril 2017.

Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SORGUES DU PAYS DE VAUCLUSE

Pierre GONZALVEZ

Envoyé en préfecture le 03/05/2017
Reçu en préfecture le 03/05/2017
Affiché le
ID : 084-248400319-20170407-DEC2017_028-AU

Communauté de Communes
PAYS DES SORGUES
MONTS DE VAUCLUSE

PG/EB/GM/DR

DECISION DU PRESIDENT

n° 17-28

Objet : Contrat de services « Berger Levrault Echanges Sécurisés » avec BERGER LEVRAULT.

Le Président de la Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse,

Vu l'article L5211-10 du Code Général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du Conseil Communautaire n° 14-36 du 17 avril 2014 parvenue en Préfecture de Vaucluse le 22 avril 2014 donnant délégation au Président, conformément aux dispositions de l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la proposition de notre prestataire, la SA BERGER LEVRAULT, 231 Rue Pierre et Marie Curie – CS 57605 – 31676 LABEGE CEDEX,

Considérant qu'il y a lieu de conclure un contrat de services pour la télétransmission sécurisée des actes dématérialisés,

DECIDE

Article 1 : De conclure un contrat de services « Berger Levrault Echanges Sécurisés » avec la SA BERGER LEVRAULT, 231 Rue Pierre et Marie Curie – CS 57605 – 31676 LABEGE CEDEX afin de réaliser les prestations.

Article 2 : Le montant annuel pour les prestations détaillées dans le contrat s'élève à 265,07 €HT. Il prend effet au 1er mars 2017 pour une durée de 36 mois

Article 3 : Le Président est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à L'Isle sur la Sorgue, le 7 Avril 2017.

DU PAYS DES SORGUES ★ COMMUNAUTE DE COMMUNES ★ DES MONTS DE VAUCLUSE

Le Président,

Pierre GONZALVEZ